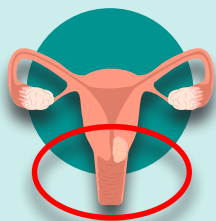
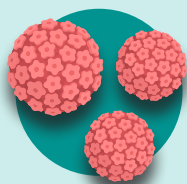


Dépistage du cancer du col de l'utérus

La vaccination préventive et le dépistage : les meilleurs moyens de se protéger.



Le cancer de la partie inférieure de l'utérus. Le 4ème cancer le plus important, chez les jeunes femmes de 25 à 44 ans.



90% des cas sont liés au papillomavirus (HPV), un virus très répandu qui se transmet via contacts intimes.



La combinaison vaccination préventive et dépistage est le meilleur moyen de se protéger. La vaccination peut se faire jusqu'à 26 ans, parlez-en à votre médecin.

Ed. resp. : Vivalis - Nathalie Noël - Rue Belliard 71/1 - 1040 Bruxelles - mise à jour : 10/2025

Quoi ?
Qui ?
Combien ?

Le dépistage

Le médecin prélève un frottis dans le vagin. Cela ne prend que quelques minutes.

Qui est concernée ?

Le dépistage est recommandé à toutes les femmes entre 25 et 64 ans.

- **Entre 25 et 29 ans** : frottis avec test cytologique tous les 3 ans.
- **Entre 30 et 64 ans** : frottis avec test de détection du HPV tous les 5 ans.
- **À partir de 65 ans** : si aucun test n'a été remboursé au cours des 10 années précédentes, un frottis avec co-test (cytologie + HPV) est remboursé.

Attention ! Le dépistage est recommandé même si la patiente est vaccinée contre les virus HPV.

Combien coûte le dépistage ?

Le test est gratuit, s'il est réalisé selon les recommandations (voir "Qui est concernée ?"). Seule la consultation est à charge de la patiente.

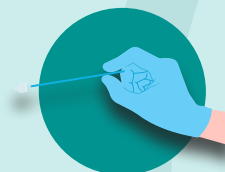
Où ?
Comment ?

Où faire le test ?

Chez le médecin généraliste ou le gynécologue. Pour trouver un médecin, rendez-vous sur doctorbrussels.be

Comment se passe l'examen ?

Le médecin réalise un frottis et prélève quelques cellules au niveau du col de l'utérus. Le frottis est envoyé dans un laboratoire pour analyse.



Les résultats sont envoyés au médecin endéans les 14 jours. Si le test détecte une anomalie, celui-ci vous prescrira éventuellement des examens complémentaires.



Les résultats sont également disponibles sur <https://brusselshealthnetwork.be>

Plus d'info ?

Parlez-en à votre médecin ou gynécologue.



vivalis.brussels



bruprev.be



gezondinbrussel.be